

ARMES



51 %

KBC exclut complètement les armes les plus controversées telles que les armes à sous-munitions, les mines antipersonnel, les armes biologiques et chimiques. Sur la base d'une nouvelle interdiction des armes nucléaires de l'ONU à partir de 2017, KBC exclut également les armes nucléaires. Ce faisant, elle donne le bon exemple aux autres grandes banques.

La banque ne prend cependant aucune autre mesure, elle n'obtient donc que de justesse un laissez-passer. KBC a pris quelques précautions – mais encore insuffisantes – concernant l'approvisionnement des régions et des régimes instables et des pays qui consacrent un budget disproportionné à la défense. Les produits dits à double usage (à la fois militaire et civil) ou les armes automatiques ne sont pas abordés.

Détails :

Suite aux informations du rapport Dirty Profits que FairFin a remis à la KBC en juin 2017, la banque a immédiatement vendu ses parts dans Hanwha. Il s'agit d'un fabricant d'armes impliqué dans la production d'armes à sous-munitions. KBC a également immédiatement mis l'entreprise sur sa liste d'exclusion.

BONUS ET RÉMUNÉRATION



60 %

La politique de bonus de KBC est médiocre.

La banque accorde des bonus pouvant atteindre 50 % à 100 % du salaire fixe. Cela augmente le risque que les employé-e-s se concentrent davantage sur les résultats financiers et prennent moins en compte la performance à long terme ou les critères non financiers.

KBC affirme tenir compte des objectifs de développement durable de la banque lors de l'attribution de ses bonus.

Cependant, la banque n'explique pas comment cela est évalué et quels objectifs concrets doivent être atteints pour recevoir des bonus.

CHANGEMENT CLIMATIQUE



53 %

Au cours des années 2020 et 2021, la KBC a modifié plusieurs fois sa politique dans le domaine des carburants fossiles, ce qui a amélioré son score. Toutefois, la banque obtient à peine une note suffisante.

La banque exclut le financement de gaz ou de pétrole non-conventionnels. Elle limite également ses financements à des entreprises qui développent maximum 25 % de leurs activités dans le charbon. La banque revendique toutefois ne plus détenir aucun investissement direct dans le secteur du charbon.

Fin 2021, la KBC a également annoncé qu'elle ne financerait plus l'exploration de nouvelles sources de pétrole et de gaz. Sa politique en la matière le permettait, mais suite à la pression de FairFin, toutes les entreprises pétrolières et gazières doivent signer une clause contractuelle qui stipule que l'argent de KBC ne peut pas être utilisé pour de nouvelles explorations.

Il reste tout de même le problème que ces mêmes grandes entreprises pétrolières et gazières reçoivent toujours le soutien de KBC pour leurs autres activités. Des activités existantes d'exploration peuvent donc continuer tranquillement et des infrastructures fossiles peuvent être construites avec le soutien de KBC. La banque ne dispose pas non plus d'une politique en matière de lobbying par l'industrie fossile et ne publie pas d'information en ce qui concerne les émissions de ses grands clients.

Détails :

La recherche récente "Fossilvrije banken in strijd tegen de koolstofzeepbel" (2019) montre que KBC finance directement ou par le biais de fonds de placement des entreprises qui sont nocives pour le climat. Entre 2014 et 2016 la banque a investi 1,2 milliard d'euros dans des entreprises du secteur du charbon et elle détenait pour un milliard d'euros d'actions d'entreprises pétrolières et gazières.

CORRUPTION



73 %

La politique de la KBC en matière de corruption est plutôt bonne.

KBC a déclaré publiquement qu'elle avait une tolérance zéro pour la corruption au sein de sa propre organisation. Néanmoins, KBC court le risque d'être indirectement impliquée dans la corruption car la banque n'impose pas suffisamment d'exigences aux entreprises qu'elle finance.

Détails :

En 2019, la KBC a fait parler d'elle. D'importantes sommes d'argent (entre 200 000 et 1 million de dollars) auraient été transférées par l'intermédiaire de la banque. Ils seraient liés au dictateur gambien Yahya Jammeh et à l'organisation terroriste Hezbollah.

KBC n'a pas contrôlé le responsable de ces transactions et n'est intervenu qu'au moment où le client a été placé sous embargo américain.

En 2018, une investigation élaborée a été publiée sur l'implication de KBC auprès du financement d'armes à des régimes d'apartheid dans les années 80 et 90. La plainte qui a été introduite par deux ONG sud-africaines auprès du Point de contact national de la OCDE a été classé sans suite sur base fait que l'apartheid daterait d'il y a trop longtemps et qu'il serait trop difficile pour KBC de prouver son innocence.

DROIT DU TRAVAIL



52 %

La politique de la KBC en matière de droit du travail reste insuffisante.

La KBC a signé les « Equator Principles ». Ce faisant, la banque s'engage à vérifier qu'il n'y a pas de violations graves du droit du travail, tels que le travail forcé ou le travail des enfants, lors du financement de projets.

La banque n'exclut pas la possibilité d'investir encore dans des entreprises impliquées dans de graves violations des droits du travail. Seuls les grands projets relèvent des Equator Principles.

KBC doit communiquer plus clairement quels droits du travail elle inclut dans son processus décisionnel et comment elle vérifie que les entreprises financées et leurs fournisseurs les respectent.

Détails :

Dans les recherches pratiques que FairFin a menées en 2021 à propos du secteur du cacao et des mines de cobalt de Glencore en 2020, KBC est apparu comme un important bailleur de fonds des entreprises impliquées dans toutes sortes d'abus. La politique de KBC est manifestement encore insuffisante pour prévenir les abus dans la pratique. Le travail des enfants, l'exploitation et l'accaparement des terres continuent de se produire dans les chaînes d'approvisionnement des entreprises financées par KBC.

DROITS HUMAINS



49 %

La politique au niveau des droits humains de la KBC est insuffisante.

La banque souscrit aux conventions internationales. Cependant, elle n'exclut pas tous les investissements d'entreprises qui participent à des atteintes graves des droits humains.

KBC exclut des activités financières avec les régimes les plus controversés. Mais la liste des régimes et la manière dont cette liste a été établie ne sont pas disponibles publiquement. Un contrôle externe s'avère donc impossible.

D'autres thèmes sensibles comme l'accaparement de terres et les droits des enfants et des femmes demandent une politique beaucoup plus spécifique de la part de KBC.

Détails :

En septembre 2017, la coalition internationale Don't Buy Into Occupation a publié un rapport montrant que KBC finance à hauteur de 1,4 milliard d'euros des entreprises actives dans les colonies israéliennes illégales en territoire palestinien. Ces colonies sont considérées comme des crimes de guerre par le droit international. Les entreprises qui y opèrent courent un risque énorme de participer à des violations des droits humains.

En 2019, KBC a investi plus de 200 millions d'euros dans des entreprises coupables de déforestation et de violations des droits humains. Ces entreprises sont liées aux incendies de forêt dans et autour de l'Amazonie.

Entre 2011 et 2016, KBC a investi plus de 17 millions de dollars dans des sociétés minières à la réputation douteuse en matière de respect des droits humains et de dégradation de l'environnement. Jusqu'à deux tiers des violations des droits humains signalées à l'ONU concernent le secteur minier. La moitié de toutes les plaintes contre des multinationales déposées auprès de l'OCDE (l'Organisation de coopération et de développement économiques) concernent également des sociétés minières.

ÉGALITÉ DES SEXES



33 %

La politique de KBC au niveau de l'égalité de genre est insuffisante.

Même si elle veut prévenir la discrimination et l'intimidation et stimuler les possibilités de promotion, KBC n'a pas de politique explicite qui vise à augmenter la diversité dans l'équipe de direction. La banque ne souhaite pas influencer « des décisions basées sur la performance et les aptitudes ». En ce moment, seulement 22 % des cadres supérieurs de KBC sont des femmes. La banque ne consacre pas non plus d'attention à l'égalité des genres dans les entreprises qu'elle finance.

FISCALITÉ



50 %

La politique fiscale de KBC est médiocre.

Le groupe bancaire respecte le reporting de ses propres opérations. Il interdit à ses employés de conseiller aux clients de violer les lois fiscales.

Pour les entreprises dans lesquelles KBC investit, la banque ne formule pas encore suffisamment d'exigences pour éviter l'évasion ou la fraude fiscale.

NATURE



48 %

La politique environnementale de la KBC s'est améliorée mais reste insuffisante.

La banque n'a pas de politique qui exclut des investissements qui pèsent sur l'environnement. En lieu et place de cela, elle choisit certains secteurs qui ont alors des conditions spécifiques. KBC a également souscrit à plusieurs déclarations générales comme les Equator Principles ou les IFC Performance Standards. Elle s'engage ainsi dans sa politique d'investissement à respecter des aires naturelles protégées et de respecter la biodiversité.

KBC devrait décrire plus en détail ces mesures de précaution et devrait les appliquer à son fonctionnement global. Ainsi, des exigences claires au niveau de la consommation d'eau et au niveau de l'accès à l'eau de communautés manquent totalement. Practice score details:

En octobre 2021, FairFin démontre clairement que KBC finance massivement la distribution de plastique à usage unique (la distribution de plastique jetable). Ces matières plastiques omniprésentes sont très nocives pour l'environnement, pour le climat et pour notre santé. KBC a investi pour plus de 280 millions d'euros dans certains des plus grands acteurs consommateurs de plastique à usage unique.

En avril 2021, FairFin a publié un rapport qui démontre que la KBC a financé, à hauteur de 480 millions d'euro, des entreprises multinationales dans le secteur du cacao. Une déforestation à grande échelle est un problème connu depuis des décennies dans la chaîne d'approvisionnement des géants du cacao comme Mondelez et Barry Callebaut. Cependant, ces deux entreprises sont financées par la KBC.

En 2019, KBC a investi pour plus de 200 millions d'euros dans des entreprises qui sont responsables de déforestation et d'atteintes aux droits humains. Ces entreprises sont citées dans des affaires d'incendies de forêts en Amazonie et dans les environs.

TRANSPARENCE



35 %

KBC n'est pas suffisamment transparente.

KBC publie chaque année un rapport de développement durable et un rapport annuel.

KBC publie la politique d'investissement pour les fonds ISR (fonds d'investissement durable et responsable) mais on ne sait toujours pas dans quoi la banque elle-même investit.

Nous ne trouvons pas non plus d'objectifs ni de déclarations claires à propos du dialogue de la banque avec les clients et les autres parties prenantes.

Ce qui est positif, c'est que KBC utilise une liste noire publique. Il s'agit d'une liste restreinte d'entreprises que la banque exclut du financement. KBC a une liste similaire pour les gouvernements, mais ne la publie malheureusement pas.